

Préparer les PME au marché unique numérique

Première édition de la journée «Cybersecurity4Success» lundi



Francine Closener, la secrétaire d'Etat à l'Economie (2ième depuis la d.) a notamment rappelé que la sécurité de l'information est un élément fondamental pour la pérennité d'une entreprise

Photo: Editpress/Julien Garroy

LUXEMBOURG Les représentants d'une centaine de petites et moyennes entreprises luxembourgeoises étaient présents lundi lors de la première édition de la journée «Cybersecurity4Success» à la Chambre de Commerce. L'événement qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative «Digital Lëtzebuerg» et qui avait été organisé par «Securitymadein.lu», le portail pour la cybersécurité, la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg, la Chambre de Commerce ainsi que la «House of Training».

Une journée qui aura permis de faire, grâce aux interventions de nombre de spécialistes - notamment Stefan Schiffner de l'Agence Européenne pour la Sécurité des Réseaux et des Informations et Sam Gabbai, chef de la sécurité chez PayPal - de faire le plein d'informations sur le sujet qui concerne toutes les entreprises.

«Face à la multiplication des risques numériques et une recrudescence de cyber-attaques de plus en plus sophistiquées, la pré-

vention digitale ne constitue plus un choix, mais une nécessité qui doit rapidement se mettre en place», a notamment souligné Carlo Thelen, le directeur de la Chambre de Commerce. Et Francine Closener, secrétaire d'Etat à l'Economie, de rappeler que la cybersécurité fait partie intégrante de l'économie nationale depuis une quinzaine d'années et représente un critère de promotion pour la place du Luxembourg.

La secrétaire d'Etat a assuré les entreprises qui souhaitent relever «le défi du marché unique numérique» du soutien du ministère de l'Economie. Dans cet état d'esprit, elle a annoncé que l'aide pour services de conseil octroyée sous certaines conditions aux PME artisanales et commerciales vise désormais aussi les conseils et services d'experts dispensés en matière de sécurité de l'information. Ce régime d'aide prévoit d'allouer une aide jusqu'à 50% des frais de conseils de tels experts internes et jusqu'à 50% des frais de mise en oeuvre des mesures implémentées.